

**ASSEMBLEE GENERALE « VERTICALE ATTITUDE »**  
**MARDI 28 JANVIER 2020**



Association loi 1901  
Siret : 49037718100014  
RNA : W0420000497  
Agrément sport : 5/04/2006150  
FFME : 004017  
Code NAF : 9312Z

*Le Président ouvre la séance à 18h15*

**RAPPORT MORAL**

*L'école d'escalade se porte toujours bien avec 56 enfants et 36 cartes adultes en cours.  
Pour la saison 2018/19, nous avons ouvert un cours enfant supplémentaire.  
Les cours sont donc toujours attractifs, merci Caro.  
L'effectif global est en hausse (135 adhérents).  
La salle est occupée pratiquement tous les jours. Le fonctionnement en libre accès ne pose pas de problème, aucun incident cette année.*

*Les finances du club sont saines malgré la perte du CNDS (1500€) due au refus de la FFME nationale qui privilégie « la haute performance » au détriment de l'accessibilité à l'escalade pour tous même dans les lieux reculés.*

*Le club est représenté par son Président aux différentes réunions du Comité territorial et régional.  
Il bénéficie de 128 voix.*

*Après 10 ans à la tête de club, je pense qu'il est temps de transmettre le flambeau. Il en est de même pour Cat la secrétaire.*

*Une nouvelle dynamique va émerger et nous serons là au début afin de transmettre en douceur toutes les ficelles du job de Président et de secrétaire.*

*Nous avons fait de notre mieux et remercions tout le bureau et Caro qui nous ont accompagnés durant ces 10 années.*

## RAPPORT D'ACTIVITE 2019

### LES ADHERENTS

135 adhérents : 128 licenciés et 7 club.

17 adhérents supplémentaires (environ +11%)

Saison : 2019	Homme	Femme	Total
Licence(s) Adulte	30	25	55
Licence(s) Jeune	33	26	59
Licence(s) Famille adulte	7	6	13
Licence(s) Famille jeune	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>57</b>	<b>128</b>
dont option ski de piste	15	17	32
dont option slackline et highline	2	0	2
dont option VTT	0	0	0
dont option trail	1	1	2

nombre de licence(s) découverte 0

*L'origine géographique des adhérents est pour 65% du Haut Verdon et pour 35% du Moyen Verdon,*

*Cotisations : Pas d'augmentation des cotisations cette année.*

*Maintien de la participation aux déplacements (5€)*

### L'ECOLE D'ESCALADE

*Caroline SOUALLE, assistée de Nicolas CASENE, continuent à être très impliqués et appréciés dans le fonctionnement de l'école d'escalade (cours, accompagnement en sortie et compétition, création et développement de nouveaux blocs).*

*Cette année, les jeunes étaient toujours très motivés et demandeurs de sorties en falaise, même si la mauvaise météo a compliqué les prévisions. Un petit groupe s'est formé pour aller en compétition avec de nombreux podiums.*

*Cours: 8 cours par semaine (hors vacances scolaires). Un cours enfant a été rajouté.*

*Sorties :*

*4 sorties compétition*

*6 sorties falaise :3 pour les enfants 3 pour les adultes*

*Sortie de fin d'année : annulée à cause de la météo.*

*1 jeune est dans l'équipe départementale d'alpinisme.*

*2 jeunes font partie de l'équipe départementale d'escalade*

*Olivier TISON poursuit sa formation d'initiateur SAE. Il a organisé deux sorties adultes en salle.*

### LA SALLE ET LE MATERIEL

*Comme chaque année, un week-end de démontage, nettoyage et réouverture de blocs a été organisé en janvier. Un grand merci à tous les participants qui ont travaillé dans la bonne humeur avant de manger la galette des rois.*

*Les tapis ont été réparés : Bandes velcro*

*Suite à la réorganisation de la CCAPV, une nouvelle convention tripartite (CCAPV, mairie de Beauvezer et club) a été établie jusqu'au 31/08/2020. Les frais de chauffage et d'électricité sont pris en charge par la Mairie de Beauvezer. A suivre avec la prochaine municipalité...*

### PARTENARIAT

*Le club a renouvelé son partenariat avec l'OIJS et le collègue R CASSIN pour le prêt de matériel et de la salle.*

*En partenariat avec Montané et VALD, des contremarques ont été proposées aux adhérents.*

*La gestion est un peu fastidieuse mais des aménagements sont prévus pour la simplifier.*

*Il est impératif de respecter les dates de commande et de retour des contremarques.*

### SITE INTERNET ET COMMUNICATION

*Le site du club a été créé en mars 2012.*

*Il est bien référencé (1ere page dans les recherches escalade haut verdon...)*

*Entre 110 et 200 visiteurs/mois avec + de 83% de nouveaux visiteurs. 5438 pages vues.*

*Il est principalement utilisé pour des recherches d'infos, contact, topos avec un intérêt grandissant pour la section canyon.*

*15 articles nouveaux en 2019*

*La topothèque (gratuite) est très appréciée : presque 21000 vues depuis leur création.*

*Le club a aussi une page Facebook gérée par Nico qui regroupe 61 membres.*

### FALAISES

*Une journée a été organisée à Juan : Vérif, rajout de points en bas des voies.*

*Un compte rendu de cette action doit être établi et transmis à la commune de Villars-Colmars afin de toucher la subvention de 500€.*

*Du nettoyage a été fait sur la falaise de Chastelas. La commune de Colmars a versé la subvention de 500€.*



## PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2020

### ECOLE D'ESCALADE

*Poursuivre l'apprentissage et le perfectionnement à travers les cours, les sorties...  
Le club continuera de soutenir les adhérents qui souhaitent participer à des compétitions.  
Olivier proposera encore quelques sorties et validera sa formation d'initiateur SAE.*

### LA SALLE ET LE MATERIEL

*Nettoyage de la salle et ouverture de nouveaux blocs (janvier 20).  
Agrandissement du toit et achat de plaques.  
Amélioration de l'éclairage.  
Le club va continuer à **renouveler** le matériel : Une série de casques est à renouveler.  
Mise en place d'un **cahier d'observations**, travaux dans la salle.*

### SUBVENTIONS 2020

*Beaucoup d'interrogations pour l'année à venir.  
CCAPV : Pour un bon fonctionnement, le club a besoin de 3500€.  
CNDS, plus de subvention*

*Le club va rédiger un compte rendu des travaux réalisés sur les falaises afin de continuer à percevoir la participation des communes (2x500€)*

### FALAISES

*Un devis va être demandé auprès d'un ouvrier de la FFME pour le Chastelas  
Rééquipement des voies à droite de la grotte de Juan  
AG du CT 23/01/2020 : Déconventionnement des falaises par la FFME et reprise par le Conseil Départemental... A suivre*

### DECONVENTIONNEMENT AVEC LA FFME ?

Lors de son assemblée extraordinaire du mois d'août 2019, le club s'est posé la question de rester ou non affilié à la FFME.  
Question : La politique « de haute performance » de la FFME en SAE dans l'objectif des JO est-elle en accord avec nos valeurs ?  
Verticale Attitude est d'abord une école d'escalade qui a pour vocation de permettre à tous de pratiquer ce sport en sécurité et en autonomie en SAE ou SNE.  
La FFME ne lui verse plus aucune subvention via l'Agence Nationale du Sport

Lors de l'AG du Comité Territorial (04), nous avons appris que la FFME allait à terme de désengager de la gestion des falaises. Le Conseil Départemental 04, le Comité territorial et les clubs du 04 essaient de trouver une solution qui permette le suivi et l'entretien de nos nombreux sites naturels. Est-ce vraiment le moment de les abandonner dans leur action au risque de les affaiblir (Verticale Attitude étant le second club du département).

Le club décide donc de reporter sa décision de quelques mois mais étudie en détail d'autres solutions d'affiliation : FFCAM (CAF), FSGT, UFOLEP...

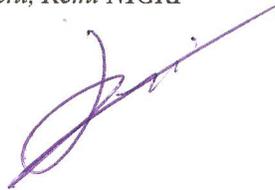
BUDGET PREVISIONNEL 2020

Prévisionnel 2020					
Charges			Produits		
600	Achats matériels activités	1500	756	Cotisations	14300
	<i>Equipement salle</i>	1000			
	EPI	500			
604	Achat prestation de service	11490	740	Subventions	4000
613	Location	90	70	Vente Produits	2700
	<i>Minibus OIJS</i>				
616	Primes d'assurance	680			
625	Déplacements	300			
627	Frais bancaires	20			
628	Divers	7020			
	<i>Cotisation OIJS</i>				
	<i>Licences</i>		87	Contributions volontaires en nature	3500
	Cotisation FFME				
86	Emplois contributions en nature	3500			
TOTAL CHARGES		24500	TOTAL PRODUITS		24500

*Le prévisionnel d'activité et le budget sont adoptés à l'unanimité*

*Le président lève la séance à 20h20*

*Le président, Rémi NIGRI*



David ASTRUZ

Vice-président



Julien MAISONNASSE

Trésorier



Amélie MAERTENS

Secrétaire



Olivier TISON

Vice-secrétaire

